DE

Date de télétransmission : 22/10/2020 Date de réception préfecture : 22/10/2020



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2020 Délibération n°DEL-2020-0285

OBJET:

Espace Aragon : sollicitation d'une subvention au Département de l'Isère pour la saison culturelle 2020/2021

Nombre de sièges: 74
Membres en exercice: 74
Présents: 64
Pouvoirs: 6
Absents: 0
Excusés: 10
Pour: 70
Contre: 0
Abstention: 0
N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

22/10/2020

et affichage le

22/10/2020 Secrétaire de séance :

Anne-Françoise BESSON

Le 12 octobre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 6 octobre 2020.

Présents: Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET. Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Jean-Yves GAYET, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François VIDEAU, Régine VILLARINO

Pouvoir : Christophe BORG à Cédric ARMANET, Patricia BAGA à Clara MONTEIL, Alexandra COHARD à Hervé LENOIRE, Annie FRAGOLA à Patrick BEAU, Serge POMMELET à Annie TANI. Damien VYNCK à Cécile ROBIN

Vu les statuts de la communauté de communes Le Grésivaudan et notamment sa compétence pour la gestion de l'Espace Aragon,

Monsieur le Président rappelle que l'espace Aragon propose de nombreux spectacles vivants.

La saison culturelle 2020/2021 s'étalera de septembre 2020 à juillet 2021 et se composera de 18 spectacles éclectiques. Elle aura pour thème « Le passage ».

Certains de ces spectacles seront organisés en plus de la représentation sur le temps scolaire et d'autres bénéficieront d'une médiation spécifique.

Ainsi Monsieur le Président propose de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Département de l'Isère pour l'organisation de la saison culturelle 2020/2021 de l'Espace Aragon, ainsi que de l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

OUT OUT TE OUTTH THE GOTAL ON WIE ET EXECUTE

Crolles, le 12 octobre 2020

Le Président, Henri BAILE